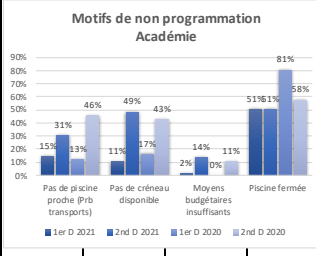
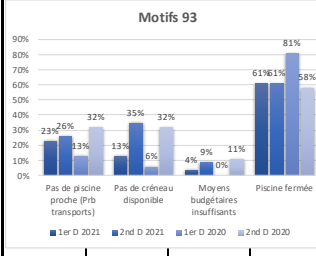
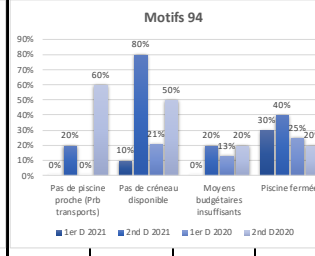
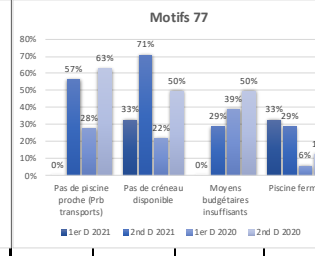
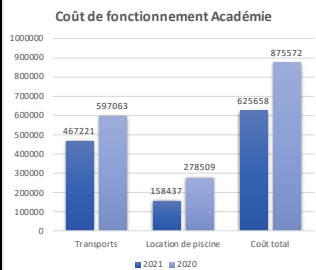
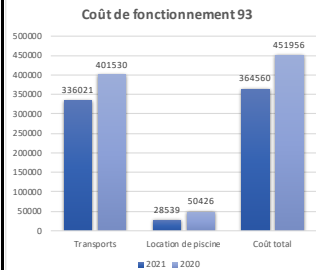
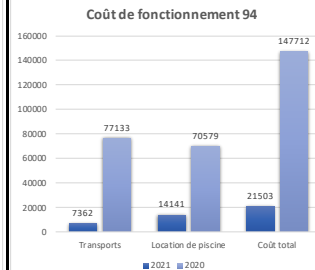
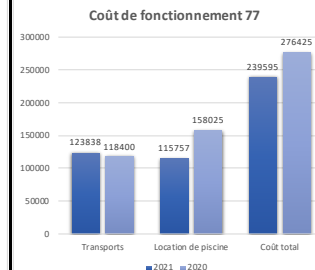


ENQUETE COMPARATIVE 2020/2021 Savoir nager. Académie de Créteil

CHAPITRES	ACADEMIE				SEINE ST DENIS				VAL DE MARNE				SEINE ET MARNE			
	2021		Rappel 2020		2021		Rappel 2020		2021		Rappel 2020		2021		Rappel 2020	
	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré
Nombre d'enquêtes renseignées (en %)	40%	68%	74%	78%	84%	92%	74%	92%	39%	15%	73%	49%	11%	90%	75%	90%
% établissements ayant programmés la natation	76%	88%	90%	89%	73%	84%	92%	87%	73%	74%	90%	84%	96%	95%	88%	94%
Motifs de non programmation de créneau																
Pas de piscine proche (Prb transports)	15%	31%	13%	46%	23%	26%	13%	32%	0%	20%	0%	60%	0%	57%	28%	63%
Pas de créneau disponible	11%	49%	17%	43%	13%	35%	6%	32%	10%	80%	21%	50%	33%	71%	22%	50%
Moyens budgétaires insuffisants	2%	14%	0%	11%	4%	9%	0%	11%	0%	20%	13%	20%	0%	29%	39%	50%
Piscine fermée	51%	51%	81%	58%	61%	61%	81%	58%	30%	40%	25%	20%	33%	29%	6%	13%
Zone commentaires:	<p>- En 2021, le taux de participation à l'enquête est très nettement plus bas que celui de 2020, surtout dans le 1er degré dans le 94 et 77. Pour le 2nd degré le taux de retour reste excellent sauf pour la 94 qui atteint son plus bas score en 2021. C'est donc dans ce département que les résultats d'enquête restent les moins fiables.</p> <p>- Une baisse sensible de fréquentation est à noter pour les écoles (76% au lieu de 90%) sauf pour le 77 qui atteint son plus haut taux (96% sur 11% de retour). Pour les collèges il reste stable malgré le contexte Covid (88%).</p> <p>- Parmi les motifs de non programmation les moyens budgétaires sont peu évoqués. Le manque de créneaux disponibles pour les collèges reste un frein majeur ainsi que le nombre de bassins fermés.</p>															
																
Les déplacements																
Temps moyen (tous types confondus) 10 à 20mins	59%	52%	62%	59%	61%	50%	66%	59%	62%	71%	69%	56%	46%	52%	56%	52%
Marche	28%	52%	19%	55%	34%	60%	30%	60%	23%	71%	25%	72%	9%	41%	8%	43%
Transports de commun	24%	21%	44%	15%	20%	8%	24%	6%	16%	14%	29%	7%	50%	35%	65%	28%
Autre	48%	27%	38%	25%	46%	32%	46%	34%	61%	14%	45%	20%	41%	24%	28%	30%
Les financements																
Sur fonds propres en tout ou partie (NB étab)		81		120		25		25		3		29		53		66
Financements Conseil Dépt (NB étab)		93		116		31		30		3		14		59		72
Coût moyen financé par CDpt (/établissement)		3784		4173		7557		9078		4349		4838		1773		2000
Les coûts de fonctionnement																
Transports		467221		597063		336021		401530		7362		77133		123838		118400
Location de piscine		158437		278509		28539		50426		14141		70579		115757		158025
Coût total		625658		875572		364560		451956		21503		147712		239595		276425
Coût moyen par établissement		6656		8033		8101		9416		10752		11362		5098		5748
Coût moyen financé par établissement		2561		3152		4340		6099		2685		2707		1715		2231
Zone commentaires:	<p>- La grande majorité des établissements consacrent entre 10 et 20 minutes (x2) dans les déplacements sur un créneau de 2heures</p> <p>Dans les écoles les trajets s'effectuent majoritairement en transports en commun surtout dans le 77. Dans les collèges plutôt à pied même si la part en transport en commun reste importante dans le 77.</p> <p>- Le coût total du dispositif est en nette diminution par rapport à 2020 (-14%). Ceci s'explique en partie par le nombre de séances en moins programmées en collège (-3) et encore plus à l'école (-13)</p> <p>- Les transports représentent quasiment les 2/3 du coût du savoir nager.</p> <p>- La part des collèges qui financent le dispositif sur fonds propres reste stable (valeur non significative pour le 94). On note une diminution significative de l'aide apportée par le conseil Dptl dans 77.</p>															
																

NAGEURS		Organisation apprentissages Non nageurs															
	Nb moyen de séances sur cursus	12	15	11	17	17	16	12	12								
	Durée moyenne des séances en Mns	48	49	46	49	43	46	52	50								
	Total temps apprentissage en heures	10	12	8	14	12	12	10	10								
	Nombre d'élèves moyen dans l'eau	17	18	16	17	22	19	18	21								
	Nb moyen de séances sur cursus	21	13	34	16	14	14	26	18	29	18	37	15	45	12	38	15
	Durée moyenne des séances en Mns	38	47	38	48	39	46	39	47	35	44	38	50	40	49	38	49
	Total temps apprentissage en heures	13	10	22	13	9	11	17	14	17	13	23	13	30	10	24	12
	Nombre d'élèves moyen dans l'eau	14	13	12	12	16	13	13	13	12	14	12	13	12	13	12	12
	Co-intervention avec un MNS	67%		63		74%		66		60%		80		49%		53	
	Prise en charge seul (PE)	25%		39		14%		17		36%		17		53%		63	
	Apprentissages massés	54%	5%	31	4	75%	5%	74	4	24%	0%	24	4	13%	6%	4	5
	En AP		14%		18		19%		23		7%		28		10%		7
	Zone commentaires:	<p>* Voir préconisations circulaire académique 2015.</p> <p>- Le nombre de non nageurs par enseignant reste stable, quelque soit le département.</p> <p>- Les Temps d'apprentissage (en heures) ne cessent de diminuer sauf pour le 1er degré dans le 77. Si la durée des leçons reste stable, c'est leur nombre qui diminue fortement. Rappelons que les bassins ont été fermés une bonne partie de l'année scolaire (Covid).</p> <p>- Les leçons moins longues pour le 1er degré. En moyenne, le 1er degré perd 9mns d'apprentissage/2nd degré.</p> <p>- Le temps d'apprentissage pour les nageurs ne cesse de baisser (- 2 heures).</p> <p>- Concernant l'encadrement dans le 1er degré, c'est dans le 77 que les PE interviennent le plus en autonomie même si l'on note un net recul(-10%) .</p> <p>- L'apprentissage massé est largement privilégié dans le 93 (75%) et quasi délaissé dans le 2nd degré quelque soit le département.</p>															
	Organisation Non Nageurs Académie																
	% élèves sans accès piscine (NAGEUR ET NNAGEUR)	14%	10%	4%	10%	13%	14%	2%	12%	22%	13%	10%	12%	0%	5%	1%	6%
	Elèves NON NAGEURS bénéficiant d'un apprentissage	86%	72%	96%	81%	87%	68%	98%	79%	90%	80%	90%	80%	100%	79%	99%	88%
	Non nageurs entrant en 6ème		63%		58%		74%		71%		67%		54%		50%		45%
	Non nageurs sortant de C3		41%		26%		51%		36%		41%		22%		30%		17%
	Plus value en % d'élèves NN ayant validé l'ASSN en cours d'année de 6ème	43	36	56	53	36	32	46	50	58	39	61	53	58	43	62	57
	Indice de performance (Plus value % réussite ASNN/temps d'apprentissage*Nb élèves moyen) Plus l'indice est haut, plus les résultats sont performants	46	46	31	50	64	41	35	46	41	39	31	55	23	60	31	56

POINT D'ETAPE :

Les apprentissages du savoir nager ont été fortement impactés en 2020 et 2021 par la fermeture des bassins une bonne partie de l'année suite à la pandémie Covid 19. Malgré tout, bon nombre d'établissements ont pu garantir en 2021 au moins 34 leçons dans le premier degré et 13 dans le second ce qui représente tout de même une baisse significative de la durée effective dans l'eau (- 9 heures dans le 1er degré et - 3 heures dans le second). On constate une augmentation dans le 77 du temps d'apprentissage dans le 1er degré (+ 6 heures). Ce constat est néanmoins à relativiser au regard du faible % de retours d'enquête dans ce département. Progressivement, la priorité d'accès au bassin pour les non nageurs est renforcée. Le nombre d'élèves non nageurs n'ayant pas accès aux bassins reste faible 14% dans le 1er degré et 10 % dans le 2nd. Conjointement, on constate une forte augmentation du nombre de nageurs entrant en 6ème (63%) soit +5% par rapport à 2020 et +20% par rapport à 2015. Une lecture approfondie relative ce constat car en effet l'écart le plus important concerne le 94 avec un nombre de retours d'enquête très faible et donc peu significatif. Ce taux atteint des records dans le 93 avec 74% de non nageurs entrant en 6ème.

Les conditions d'enseignement restent stables aussi bien sur les temps de transport que sur le nombre d'élèves dans l'eau par enseignants. Avec un nombre de leçons revu à la baisse, le coût du dispositif pour les établissements du 2nd degré a tendance à fléchir. La part accordée aux transports reste largement dominante dans le coût total de financement. C'est dans le 93 que le savoir nager coûte le plus cher à la fois en transport et en location de créneaux de piscine, prêt du double du 77. Parallèlement les aides financières apportées par le conseil départemental sont également revues à la baisse soit une différence de 389 euros en moyenne par établissement (académie). La différence se fait sentir à nouveau dans le 93 (- 1521 euros par collège).

Les résultats au test du savoir nager en fin de 6ème sont alarmants. 41% des élèves sont encore non nageurs soit une augmentation par rapport à l'an dernier de 15% et 17% par rapport à 2015. Fort logiquement, c'est dans le 93 que cette augmentation est la plus forte (+15 pts) . Dans ce département, plus de la moitié des élèves sort du cycle 3 non-nageur. Dans le 77 le nombre de non nageurs sortant du cycle 3 a presque doublé.

Les temps consacrés à l'apprentissage des nages pour les élèves nageurs est en nette regression pour le 93 (6 heures) est resté constants dans les 2 autres départements. Nous rappelons la priorité absolue à donner accès aux bassins aux élèves non nageurs.

On constate également que 21 collèges mettent en place des sessions de rattrapage pour les non nageurs en classe de 5ème, en moyenne 14 leçons de 47 minutes.

Concernant l'indice de performance:

Son mode de calcul met en évidence l'efficacité des apprentissages (plus value) en tenant compte des conditions matérielles (la durée des d'apprentissages, le nombre d'élèves par enseignants). Plus l'indice est fort, meilleurs sont les résultats. Pour la première fois ces indices sont identiques dans le 1er et 2nd degré (46). Cette égalité au niveau académique masque de nettes différences en fonction des départements et des niveaux d'enseignement. C'est dans le premier degré et dans le 93 que l'indice est largement le plus élevé (64). L'indice de performance le plus faible se situe dans le 1er degré et dans le 77 (23). C'est dans ce département que la prise en charge en pleine autonomie par les professeurs des écoles est la plus importante. Ce constat nous amène à penser que la formation initiale et continue des PE doit être renforcée.

*** RAPPEL PRECONISATIONS CIRCULAIRE ACADEMIQUE 4/10/2016**

1. Pour le premier degré, vous veillerez à mettre en place un cursus de 50 séances de 30 à 40 minutes de pratique effective auxquelles pourront s'ajouter 15 leçons en classe de 6ème pour les élèves n'ayant pas encore validé l'ASSN.

2. L'enseignement des compétences liées au savoir nager devront s'organiser :

- Dans le 1er degré, à raison de 30 séances en 3 séquences maximum au cours du cycle 2 et de 20 séances en 2 séquences maximum au cours du cycle 3

- Dans le 2nd degré, à raison de 15 séances en 1 séquence au cours du cycle 3.

SOURCES:

A retrouver les statistiques globales et le détail des retours d'enquête par département, communes et établissement dans ARENA: "ENQUETES ET PILOTAGE" / IPacks/DOSSIERS Pilotage des dossiers établissements/DOSSIER NATATION

Retrouvez également le parcours de l'élèves des cycles 2 et 3 vers l'ASNS sur le site EPS de l'académie de Créteil: EPS et RESSOURCES/ASNS (<http://eps.ac-creteil.fr/spip.php?article1193>)

